

NEWSLETTER D'AVRIL 2025

Préserver et valoriser votre patrimoine dans un climat incertain

Avril 2025 s'ouvre sur une période de fortes turbulences économiques. Les récentes annonces, souvent contradictoires et désordonnées, concernant l'instauration de nouveaux droits de douane par les États-Unis ont déclenché une volatilité accrue sur les marchés, mettant sous tension l'économie mondiale.

Chez **Via Gestion Privée Internationale**, nous avons à cœur de vous accompagner dans ces périodes d'incertitude avec des solutions sur mesure, fondées sur une analyse rigoureuse, une gestion disciplinée et une vision patrimoniale de long terme.

Prenons rendez-vous

Crise commerciale : rester stratégique face aux annonces de tensions

Le contexte en quelques chiffres clés

Depuis le **5 avril**, les États-Unis ont **annoncé** leur intention d'imposer des droits de douane d'une ampleur inédite à leurs principaux partenaires commerciaux :

- **Chine** : +34 % supplémentaires, en plus des 20 % déjà en place
- **Union Européenne** : +20 %
- **Japon** : +24 %
- **Royaume-Uni** : +10 %
- **Secteur automobile mondial** : +25 %

Ces mesures, présentées comme une forme de « **libération économique** » par l'administration américaine, ont provoqué des réactions sur les marchés financiers :

-  **NASDAQ COMPOSITE** : -13,26 % YTD
-  **S&P 500** : -8,61 % YTD
-  **CAC 40** : -1,7 % YTD
-  **Euro Stoxx 50** : -0,5% YTD

Ces baisses soudaines illustrent l'impact émotionnel et spéculatif des annonces politiques sur les places boursières. Pourtant, l'histoire nous enseigne que les marchés ont une forte capacité de rebond après les phases de panique. L'essentiel est donc de rester investi, avec méthode, dans une allocation adaptée à votre profil.

Nos recommandations d'allocation dans ce contexte

Actions : Nous maintenons une exposition sur les secteurs jugés résilients comme les **services financiers européens**, tout en limitant l'exposition aux zones géographiques les plus instables.

 Nous recommandons également de s'intéresser aux secteurs moins dépendants de la consommation américaine, tels que la santé, l'énergie ou les infrastructures publiques, afin de renforcer la résilience des portefeuilles.

Obligations : Renforcement des positions sur les **obligations Investment Grade européennes**, qui offrent aujourd'hui un excellent compromis rendement/risque dans un environnement plus incertain.

Diversification : Priorité aux classes d'actifs **décorrélées** comme le **private equity**, l'**immobilier** avec les SCPI internationales et les **fonds en euros**, afin de stabiliser les portefeuilles et capter de la performance hors des marchés cotés.

Zoom sur le private equity

L'investissement en private equity s'appuie sur un déploiement progressif du capital, à travers plusieurs années, secteurs d'activité et zones géographiques. Cette temporalité permet de lisser les points d'entrée, mutualiser les risques dans la durée et profiter de la dynamique des cycles économiques.

Nos partenaires sélectionnent avec rigueur des entreprises non cotées à fort potentiel, en ajustant leur stratégie en continu pour tenir compte des évolutions économiques et politiques, afin d'optimiser la performance tout en maîtrisant le niveau de risque.

En savoir plus

Produits structurés : profiter de la volatilité sans perdre le contrôle

Dans le contexte actuel, les **produits structurés à protection intégrale ou partielle du capital** offrent une solution équilibrée pour générer du rendement tout en maîtrisant le risque.

Ils permettent de **profiter de la volatilité**, tout en conservant une **barrière de protection en capital**, selon des barrières définies de manière sur mesure selon les objectifs et le profil de risque de l'épargnant.

Exemple : Produit structuré indexé sur l'action LVMH – Phoenix Autocal

Ce produit est basé sur l'action **LVMH**, avec une durée de **36 mois**. Il offre une **protection du capital à maturité**, tant que la baisse du titre ne dépasse pas **30 %** à l'échéance et un coupon annuel conditionnel de 7% avec paiements trimestriels.

 À l'échéance, tant que LVMH n'a pas perdu plus de **30 %**, **100 % du capital est restitué**.

Si la baisse est supérieure à ce seuil, la perte subie est identique à celle du sous-jacent.

Ce type de produit permet donc de s'exposer à un actif de qualité, **tout en amortissant les chocs de marché**, dans un cadre de **gestion défensive et contrôlée**.

Concernant le rendement conditionnel de 7 %

Ce rendement trimestriel est payé tant que le titre **LVMH ne perd pas plus de 15 %** par rapport à son niveau initial. Autrement dit, même en cas de baisse du sous-jacent, l'investisseur continue de percevoir **7 % par an, pendant toute la durée de vie du produit**.

L'effet mémoire : un atout précieux en période de volatilité

Si le coupon n'est **pas versé à une échéance** (par exemple si le cours est inférieur à 85 % du niveau initial), il n'est **pas définitivement perdu**. Grâce à l'**effet mémoire**, ce coupon pourra être **rétroactivement payé** dès que le sous-jacent repassera au-dessus du seuil lors d'une date d'observation ultérieure.

Posez votre question ici

Conseil du mois : miser sur la patience et la cohérence

La volatilité pousse souvent à agir sous l'impulsion de l'émotion. Pourtant, les plus grandes opportunités se construisent **dans les moments d'incertitude**.

 Revenir à l'essentiel :

- Garder son sang-froid → 70 % des meilleures journées boursières surviennent **dans les deux semaines suivant une forte chute**.
- S'ancrer dans une stratégie d'allocation long terme → Le **temps passé investi** compte bien plus que le moment d'entrée ou de sortie.
- Diversifier les classes d'actifs avec rigueur
- Rester investi dans une perspective patrimoniale

C'est dans cet esprit que nous construisons nos recommandations, à vos côtés, avec exigence et transparence. Chez **Via Gestion Privée Internationale**, nous vous aidons à garder le cap, avec une stratégie claire, diversifiée et résiliente.

Déclarations fiscales 2025 – Rappel des dates clés pour les non-résidents

- **10 avril 2025** : ouverture de la campagne de déclaration

- **22 mai 2025 à 23h59 (heure de Paris)** : date limite pour les déclarations en ligne des non-résidents

 Une déclaration bien préparée est indispensable pour **optimiser votre fiscalité** en tant que non-résident.

 Plus d'informations sur le site officiel : **Déclaration d'impôts 2025 – non-résidents**

Contactez votre conseiller

N'attendez pas pour faire le point sur votre situation et découvrir les solutions les plus adaptées.

Via Gestion Privée Internationale – Votre confiance, notre engagement.

Nos actualités et ressources sur la gestion de patrimoine



Fiscalité du compte titre et imposition : les règles en 2025 ?

Les comptes-titres ordinaires sont une solution d'investissement permettant de détenir divers titres et valeurs mobilières. Toutefois, leur fiscalité peut impacter significativement le revenu généré par ces placements. En 2025, l'imposition des comptes-titres repose sur plusieurs critères : le prélèvement forfaitaire unique (PFU), l'option pour le barème progressif et les prélèvements sociaux.

Lire l'article



Développer son patrimoine quand on s'expatrie

L'expatriation ouvre un monde d'opportunités, mais elle exige aussi une gestion financière avisée. Construire et faire fructifier son patrimoine tout en vivant à l'étranger nécessite une approche stratégique adaptée à son pays de résidence et à sa situation personnelle. Comprendre les défis liés à la fiscalité, aux placements financiers et à la transmission patrimoniale permet d'optimiser son capital et de sécuriser l'avenir de sa famille.

Lire l'article



Investir à l'étranger en tant qu'expatrié

L'investissement immobilier à l'étranger est une option intéressante pour les expatriés souhaitant diversifier leur patrimoine et optimiser leur situation fiscale. Investir en tant qu'expatrié offre de nombreux avantages, tels que l'accès à des régimes fiscaux attractifs, la possibilité de tirer parti de marchés immobiliers en plein essor et la génération de revenus complémentaires.

Lire l'article



Laurence Peney

Fondatrice

+971 52 911 1334

laurence.peney@via-gpi.com



Laurent Peney

Fondateur

+971 55 694 5624

laurent.peney@via-gpi.com



Camille Simon

Consultante

+971 557807192

camille.simon@via-gpi.com



Prendre rendez-vous

VIA Gestion Privée Internationale DUBAÏ



<https://www.via-gpi.com/>

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.